



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2010 615

Le 18 novembre 2020

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant la COVID-19.*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 30 octobre 2020, visant à obtenir les renseignements suivants :

- 1. Le nombre d'employés de la Sûreté du Québec qui ont été infectés par la COVID-19 depuis le début de la pandémie, ventilé par titre d'emploi (policiers, civils)*

Le nombre d'employés de la Sûreté du Québec ayant contracté la COVID-19 entre le début de la pandémie et le 5 novembre 2020 se chiffre à 106, soit 78 policiers et 28 employés civils.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels